



Ville de
SURY LE COMTAL
Loire

SURY'Quoi

Avril 2022 - Magazine municipal



FOIRE DE PRINTEMPS
PAGE 18

DOSSIER
LES ECOLES : PAGES 24-26

VIE ASSOCIATIVE
PAGES 27-36



ÉTAT CIVIL

DU 16 DÉCEMBRE 2021 AU 28 FÉVRIER 2022

NAISSANCES

BIENVENUE !

AVDULA Elmedina
BATIGNE NOIRIE Lya
BOUCHET Ewen, Tony, Claude
BOS Owenn, Steven, Roger
CAMUR Ali
CHIBANI Mélià
COMBE THEPAULT Valentin, Jacques,
Christian
DE OLIVEIRA Talya
GINOUX Apolline, Juliette
IBRAHIMI Layina
MACHIN Aélis, Taïna
MARIDET Julia
MONDON MEYER Diego, Ricardo
MOUA Lenny, Koob-Hmoov
PACI Enzo
PLESSIS GATTUSO Meylie
RIVIER FERRY Jolann, Gilles, Luc
ROLLE Éléandre, Juliann
SABATIER Jules
SAHBAZ Alperen
SEVIK Batuhan, Cemal
SEVIK Berkay, Halil

SOUDJAY Kémil
TAMET Nino, Jude
VIAL Dimitri, Romeo

DÉCÈS CONDOLÉANCES

BOUCHET Henri, Antoine
BROT Eugénie, Claudia
Veuve GIRAUDON
CHAMBON Jacques, Hippolyte
CHAUT Chantal, Antonia, Pierrette
Divorcée PORTE
ÇİFÇİ Gülhan Veuve ARICAN
CONIL Jocelyne, Jeanne
Veuve SPATAZZA
DESCOURS Serge
DUGOUL Jacqueline, Pierrette, Jeanne
Veuve BLAIN
FAYOLLE Geneviève, Lucie, France
épouse CHABANY
GARNIER Paulette, Marie, Jeanne
Veuve PONCET

GROS Aimé, Maurice, Roger
KARTOP Bayram
ROLLAND Catherine, Anne, Jeanne,
Francine divorcée DE AZEVEDO
ROUCHON Antonin, Émile
WENNACK André
WALTER Colette, Marie, Josèphe
Veuve PONS

MARIAGES FÉLICITATIONS !

/

Magazine municipal

Dépôt légal : avril 2022

- Tirage : 3 200 ex.
- Responsable de publication :
Monsieur le Maire
- Rédaction / Photo : mairie,
associations, établissements scolaires,
journalistes, J. Clavier, Loire Forez
Agglomération, Atelier Bidule
- Coordination : Infos municipales
- Création-Conception : Mairie
- Impression sur papier recyclé :
Lucky Imprimerie St-Cyprien

Mairie - Place de l'Hôtel de Ville
BP 47 - 42450 Sury-le-Comtal
Tél. 04 77 50 52 50
communication@ville-surylecomtal.fr

Communication

La commune ayant fait évoluer son
contrat, la distribution du magazine
comprendra désormais les boîtes
mentionnant un « stop-pubs ».
Il est également téléchargeable sur le
site internet de la commune :
www.ville-surylecomtal.fr

Téléchargez l'application d'info
en temps réel : **Citykomi**



Prochain magazine

Date limite des articles : **4 juillet 2022**
pour parution fin août.
Il couvrira la période de septembre à mi-
novembre 2022.
(sous réserve de modifications)

Transmettre les articles par mail
et les photos de bonne qualité
(Éviter les photos de téléphones)
Cette date est impérative, passé
ce délai, l'article ne sera pas publié.

CONTACT

bulletinmunicipal@ville-surylecomtal.fr

Éditorial



Chères Suryquoises, chers Suryquois,

L'hiver s'éloigne progressivement pour laisser la place au printemps qui va venir égayer et colorer nos massifs communaux et les jardins de nos habitations.

Alors tous à vos bêches, râteaux, piochons... pour mettre en œuvre vos plantations respectives.

Encore sans doute beaucoup de travail en perspective, mais tellement agréable à contempler lorsque tout est en place et terminé.

Les journées gagnent elles aussi en luminosité et vont permettre le déroulement des premières festivités locales, telles que la foire de printemps, l'art dans la rue, la fête de la musique, les vendredis de l'été.... Enfin quelques distractions après les longs mois de restriction que nous avons connus.

L'arrivée des beaux jours annonce le début des travaux extérieurs (jardinage, bricolage...). Rappelons que si ceux-ci doivent s'effectuer avec des outils motorisés, ils ont une obligation de respecter des horaires réglementaires (voir page 9) pour la tranquillité du voisinage.

Rappelons aussi que les déjections canines abandonnées sur la voie publique doivent être ramassées pour préserver les trottoirs et pour laisser les rues et espaces publics propres et agréables.

Les travaux communaux, eux aussi vont bon train et vous pourrez en juger en feuilletant le bulletin municipal. Les nuisances induites mettent à rude épreuve la patience des riverains situés à proximité et nous les en remercions en nous excusant également pour la gêne occasionnée.

Afin d'accompagner financièrement le quotidien de la collectivité et les projets municipaux, les budgets de fonctionnement et d'investissement ont été approuvés par le conseil municipal et vont nous permettre de poursuivre la réalisation de notre plan de mandat.

Ce printemps 2022 voit se profiler deux échéances électorales majeures : l'élection présidentielle d'abord, les 10 et 24 avril, suivie les 12 et 19 juin par les élections législatives.

N'oublions pas que le droit de vote et le suffrage universel sont des droits fondamentaux chèrement acquis. Ils sont également les garants de la démocratie, et que pour respecter ceux qui nous ont permis d'en bénéficier, il est essentiel que tout électeur s'exprime dans les urnes ces jours-là. Nous devrions donc, à n'en pas douter, être, les uns et les autres, pleinement occupés.

Bon printemps à toutes et tous.

Votre Maire, Yves Martin

Dernière minute

Face à la tragédie de la guerre aux portes de l'Europe, nous avons décidé de prendre des dispositions en faveur du peuple Ukrainien.

La municipalité a donc organisé (comme dans de très nombreuses villes) des permanences tenues par des élus et des volontaires de la commune, afin de récolter des produits de première nécessité et des denrées alimentaires. Les Suryquois se sont mobilisés massivement pour cette cause et ont afflué aux permanences.

Je souhaite remercier ici vivement les très nombreux donateurs tant particuliers que professionnels ainsi que toutes les personnes qui ont assuré les permanences rue Grenette et également les familles qui se sont portées volontaires pour l'accueil des réfugiés.

Deux logements ont également été mis à disposition par la commune en cas de besoin pour les réfugiés.

Nous espérons une issue rapide à ce conflit et que la population puisse être épargnée physiquement et psychologiquement.

TRAVAUX

● Espace associatif

Les travaux de désamiantage, de déconstruction et de réalisation des réseaux d'eau usées à l'intérieur du bâtiment sont terminés depuis le 28 février.

Le 1er mars, les travaux d'étanchéité et d'isolation des toits terrasses ont commencé, suivis une semaine après par le début de pose des menuiseries extérieures, des cloisons et des gaines de VMC.

Le chantier se poursuit normalement.



● Salle d'animation

Le bâtiment est hors d'eau et hors d'air depuis le 28 février.

L'ensemble des dalles de sols, dont celle en béton quartzé de la salle principale, a été coulé le 1er mars.

Après un temps de séchage nécessaire de 3 semaines, une protection provisoire du sol sera mise en œuvre avant l'intervention des entreprises de second œuvre.

Malgré quelques problèmes d'approvisionnement de matières premières le planning de livraison du chantier n'a que peu évolué.



● Monument aux morts

La peinture qui recouvrait la statue du monument aux morts s'écaillait.

Les élus ont souhaité engager une réfection de ce monument.

La Société Suryquoise TARMAC (M. Gratton) a été choisie pour réaliser ces travaux de restauration (seule la statue est concernée puisque le socle en pierre est en bon état).

Un micro gommage à basse pression (moins de 1kg/cm²) a donc été fait pour décaper l'ancienne peinture.

Une peinture couleur bronze a ensuite été appliquée sur la statue qui est une pièce de fonderie en fonte.

Le montant des travaux s'élève à 2 400 € TTC.



● Rue Franche

A la date de parution de ce magazine, les travaux d'aménagement de la rue Franche et du carrefour avec la rue de Bellevue seront terminés. Les espaces verts et plantations seront réalisés à l'automne par l'équipe municipale des espaces verts.

Ainsi après 9 mois de travaux l'ensemble des réseaux secs (fibre THD42, fibre vidéo ville, Orange, Enedis) auront été enfouis, l'éclairage public rénové, des cheminements piétons sécurisés, des places de stationnement aménagées et la voie adaptée à un gabarit urbain pour un usage apaisé de la circulation.



● Abords du stade

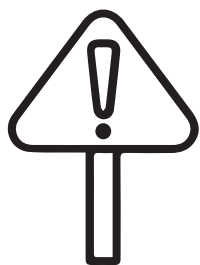
La barquette d'espaces verts qui borde les terrains de football route de la Dévala sur 230 m était vieillissante et dépeissant.

L'équipe des jardiniers municipaux a donc entrepris une réfection globale de cet aménagement. Ainsi les vieux végétaux ont été arrachés afin de permettre la réalisation d'un petit soutènement qui permettra d'augmenter le volume de terre disponible.

La plantation sera constituée de végétaux arbustifs et de plantes vivaces (rosiers arbustifs et thym rampants, géraniums vivaces, campanules, lupins...).

La disposition et la hauteur des végétaux permettront de conserver le visuel sur la fresque qui orne la clôture. Un paillage en châtaigner, pouzzolane et noyau de pêche ainsi qu'un arrosage goutte à goutte complètent l'aménagement.





DEMANDE DE PERMISSION DE VOIRIE DE STATIONNEMENT - DE TRAVAUX

Depuis le 1er février 2021, les demandes de permission de voirie, de stationnement, de travaux sur la commune sont soumises à une nouvelle procédure.

Nous vous informons de la procédure à respecter pour obtenir une permission de voirie, de stationnement ou de travaux.

Cette procédure est à respecter sous peine de poursuite ou d'amende.

Pour utiliser provisoirement le domaine public :

- En cas de déménagement.
- Pour stocker des matériaux dans le cadre de travaux.
- Pour poser un échafaudage.
- Pour poser une benne.
-

La demande doit être déposée en mairie en utilisant le document CERFA N°14023*01 disponible sur le site <https://www.service-public.fr> ou à l'accueil de la mairie.

Cette demande doit impérativement nous parvenir :

* **dans un délai de 15 jours avant** la date de début d'intervention **pour les voies communales.**

* **dans un délai de 21 jours avant** la date de début d'intervention **pour les voies départementales :**

* Route de Sanzieux, route des Chaux, rue des Parottes et rue de Bellevue RD105.

* Route d'Epeluy RD 16.

* Route des Monts, route de la Dévalla RD54.

* Rue de Montbrison et boulevard Jean Moulin RD8.

Aucune dérogation ne sera admise

Un arrêté sera établi par la mairie et vous sera transmis. Ce document doit être affiché sur le site concerné par la demande afin d'être visible par les forces de l'ordre en cas de

contrôle. En cas de non-respect, la police municipale dressera procès-verbal pour occupation illégale du domaine public.

Vous mettrez en place la signalisation spécifique en fonction de votre demande (panneau d'interdiction de stationner...), permettant ainsi de sécuriser la circulation automobile et le cheminement des piétons.

Pour les particuliers, dans le cas des déménagements, deux panneaux d'interdiction de stationner vous seront fournis par la collectivité contre une caution de 150€ par chèque.

Les panneaux devront être rapportés en mairie dans les 48 heures après la fin de la période indiquée sur l'arrêté. Passé ce délai, le Trésor Public établira un avis de paiement pour procéder au recouvrement.

Vous êtes juridiquement responsable en cas de dommages et/ou d'accident.

Contacts utiles :

Compétences de Loire Forez agglomération

Eau potable :
eaupotable@loireforez.fr

Assainissement :
eauassainissement@loireforez.fr

Tél. horaires d'ouverture : 04 26 54 70 90
Tél. astreinte : 06 42 30 86 13

Autres prestataires

ENEDIS (sécurité/dépannage)
09 70 83 19 70 / 09 72 67 50 42

GRDF tout dépannage lié au gaz naturel
08 00 47 33 33



ÉLECTIONS

Élections Présidentielles

le 10 avril 2022 pour le 1^{er} tour
et le 24 avril 2022 pour le 2^{ème} tour
de 8h à 19h

Espace Chartonnes
Salle des fêtes



Élections Législatives

le 12 juin 2022 pour le 1^{er} tour
et le 19 juin 2022 pour le 2^{ème} tour
de 8h à 18h

Espace Chartonnes
Salle Oxygène

Qui peut voter ?



Pour voter aux élections :

- * être de nationalité française
- * être âgé de 18 ans
- * jouir de ses droits civiques et politiques
- * être inscrit sur une liste électorale.

Afin de simplifier et moderniser ses services, le Ministère de l'intérieur a lancé un nouveau télé-service **«Ma Procuration»**.



Procuration : nouveauté

Une télé-procédure avec «Ma Procuration»

Pour faciliter l'acte de vote, notamment pour les personnes les plus fragiles ou absentes les jours de scrutins, un électeur peut être porteur de deux procurations dont une seule établie en France.

Pour l'utiliser, il vous suffit de créer votre compte sur France connect, de remplir les champs demandés par l'interface. Attention, vous devrez vous rendre en gendarmerie, commissariat ou tribunal pour la déposer, muni d'un justificatif d'identité.

CONTACT

accueil@ville-surlecomtal.fr
04 77 50 52 50

COORDONNÉES

Mairie Sury-le-Comtal
Service des élections
BP 47 - 42450 Sury-le-Comtal

HORAIRES

Ouvert : du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et
de 13h30 à 17h, le vendredi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 16h30.



RAPPEL RELATIF À LA VITESSE EXCESSIVE

En règle générale, la vitesse en agglomération est limitée à 50 km/h. Le maire peut décider, par souci de sécurité et de bien-vivre, d'abaisser cette limitation à 30 km/h ce qui est le cas dans le centre-ville de Sury-le-Comtal.

L'entrée dans la zone 30 est matérialisée par la mise en place de panneaux de signalisation. Exception faite pour la rue Saint-André qui, de par sa configuration, est limitée à 20 km/h.

La vitesse excessive étant un réel problème, des aménagements de voirie ont été effectués et portent leurs fruits notamment Côte Sainte-Agathe.

Les contrôles réguliers mis en place par la Police Municipale seront intensifiés et les infractions constatées sanctionnées.

Ci-dessous, un rappel sur le nombre de points retirés sur le permis de conduire en fonction de la vitesse relevée :

Excès de vitesse	Nombre de points retirés
Inférieur à 20 km/h	1
Égal ou supérieur à 20 km/h et inférieur à 30 km/h	2
Égal ou supérieur à 30 km/h et inférieur à 40 km/h	3
Égal ou supérieur à 40 km/h et inférieur à 50 km/h	4
Supérieur à 50 km/h	6

A noter : la vitesse inadaptée au regard des circonstances (non maîtrise de la vitesse) n'engendre pas de retrait de points mais une amende de 4ème classe (135 Euros)

Concernant les excès de vitesse de plus de 50 km/h, outre le retrait de 6 points sur le permis, une rétention immédiate de votre permis est effectuée avec immobilisation et saisie du véhicule. Une suspension du permis de conduire pouvant aller jusqu'à 3 ans pourra être prononcée.



CONTACT

Tél. 04 77 30 01 48

policemunicipale@ville-surylecomtal.fr

Permanences : mardis et jeudis de 9h à 12h



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Comme chaque année, la police municipale, en relation avec la gendarmerie nationale, met en place un service Opération Tranquillité Vacances «OTV» pour effectuer des contrôles visuels de votre domicile lorsque vous partez en vacances.

Pour bénéficier de ce service de surveillance gratuite de votre domicile en votre absence, signalez vos dates de début et fin de vacances à la police municipale 04 77 30 01 48 ou en vous rendant sur le site internet de la commune www.ville-surylecomtal.fr



BRUIT - VOISINAGE

La lutte contre le bruit de voisinage est régie par l'Arrêté Préfectoral 2000-074 et plus particulièrement dans ces articles 7 et 8 :

ARTICLE 7 : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 heures 30 à 12 heures et de 14 heures 30 à 19 heures 30
- les samedis de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures
- les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.

ARTICLE 8 : Les propriétaires et responsables d'animaux sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne sonore pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant ces animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.



BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Le brûlage des déchets verts, comme l'ensemble des déchets ménagers, est interdit. Ces déchets doivent être déposés en déchetterie ou utilisés en paillage ou en compost individuel.



SALUBRITÉ PUBLIQUE

De plus en plus d'incivilités ont lieu sur notre commune. En cas de constatation, la Police Municipale peut verbaliser par Procès-Verbal Electronique.

«Dépôts ou abandons d'ordures, de déchets, de matériaux ou d'objets hors des emplacements autorisés». **Prévu et réprimé par l'article R633-6 du Code Pénal.**

Cas 3 - 68 €

«Abandon de déjections en dehors des emplacements autorisés». **Prévu et réprimé par l'article R623-1 du Code pénal et R 541-76 du code de l'environnement.**

Cas 2 - 35 €



LA VIDÉO VERBALISATION

La vidéo-verbalisation a été mise en place, suite à un arrêté préfectoral, dans plusieurs secteurs prioritaires de la commune. La liste des infractions pouvant être relevée à la vidéo-verbalisation se trouve dans le décret n°2018-795 du 17 Septembre 2018.

Les agents verbalisateurs utilisant la vidéo-verbalisation sont des agents assermentés de la police municipale.

Des panneaux d'information ont été apposés à l'entrée des zones concernées.

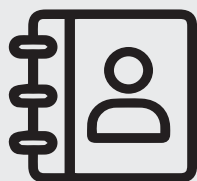
Plusieurs véhicules en infraction au code de la route ont fait l'objet de la vidéo verbalisation sur différents secteurs de la commune.



**DÉCHETTERIE
ZI LES CHAUX
04 77 30 68 38**

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 18h
samedi de 9h à 18h

SANTÉ & SOLIDARITÉ POUR NOS ÂÎNÉS



Le registre des personnes vulnérables

Ce registre permet à la Ville de mettre en place une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

L'inscription sur le registre est une démarche volontaire et la déclaration est facultative.

Pour qui ?

Peuvent figurer, à leur demande, sur le registre nominatif :

- * les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile ;
- * les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile ;
- * les personnes adultes handicapées bénéficiant de

l'un des avantages prévus au titre IV du livre II du code de l'action sociale et des familles (AAH, ACTP, carte d'invalidité, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), ou d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, résidant à leur domicile.

La démarche

L'inscription sur le registre se fait :

- * soit par les personnes elles-mêmes ;
- * soit par un tiers (membre de la famille, représentant légal, professionnels médico-sociaux...)

au 04 77 50 52 50 ou 06 68 93 02 49

*en téléchargeant le formulaire d'inscription
le déposer à l'accueil de la Mairie (CCAS)*

**<https://www.ville-surylecomtal.fr>
onglet mairie / CCAS**



Mutuelle « Ma commune Ma santé »

Avec la nouvelle législation en vigueur, il est possible de changer de mutuelle à tout moment dans l'année.

Des permanences sur rendez-vous sont organisées pour cela vous devez impérativement prendre contact au
06 68 93 02 49.



Anniversaire de mariage

La commune souhaite féliciter les couples ayant atteint les 50, 55, 60, 70... ans de mariage.

Une cérémonie aura lieu le 3 juin à 18h30 - lieu restant à définir.

Pour cela vous voudrez bien vous faire connaître auprès de Nicole Piney, adjointe. Vous munir de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile.

CONTACT

nicole.piney@ville-surylecomtal.fr
06 68 93 02 49
PINEY Nicole -adjointe CCAS

COORDONNÉES

Centre communal d'action sociale
Mairie Sury-le-Comtal
BP 47 - 42450 Sury-le-Comtal

PERMANENCES CCAS

ccas@ville-surylecomtal.fr - 04 77 50 52 66
Ouvert : le mardi de 8h45 à 12h30 et le
jeudi après-midi de 13h30 à 16h30.

ADIEU Eugénie *La doyenne de notre commune* *s'est éteinte*

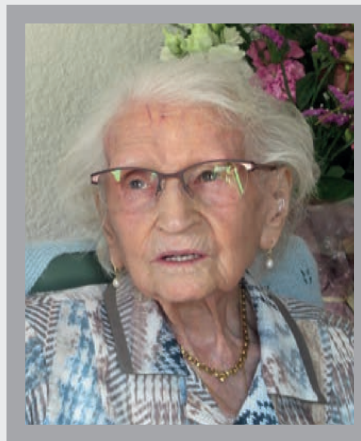
Madame Eugénie Giraudon nous a quittés le mercredi 16 février 2022 à l'aube de ses 110 ans qu'elle aurait fêtés le 25 mars.

Elle a vécu jusqu'à son dernier jour auprès de sa fille ce qui était pour elle son vœu le plus cher.

Ses funérailles ont eu lieu le mardi 22 février 2022 à l'église de Sury-le-Comtal en présence d'une nombreuse assistance venue témoigner son affection à toute sa famille.

Eugénie Giraudon était née le 25 mars 1912 à l'Hôpital-le-Grand. Elle perd sa maman à l'âge de 6 ans.

Elle est arrivée à Sury-le-Comtal à l'âge de 12 ans. Sa famille exploitait la ferme du château aux Chartonnes.

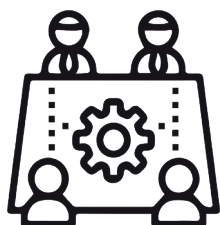


A son mariage à l'âge de 22 ans elle s'installe dans une ferme au Petit Mont. Elle a eu 4 enfants (trois garçons et une fille), 6 petits-enfants et 11 arrière-petits-enfants.

Depuis une dizaine d'années, elle vivait avec sa fille Anne-Marie toujours au Petit Mont.

Elle aimait partager, rendre service, elle était bienveillante et accueillante.

Nous garderons son sourire en mémoire.



Rencontre intergénérationnelle

Le CCAS a souhaité mettre en place un après-midi convivial pour rassembler dans le parc

de la Résidence Jacoline, nos aînés et nos jeunes du conseil municipal des enfants et de la section jeunes du centre social.

Nous avons également convié les Suryquois membres de l'UNRPA, de la FNACA et de l'association des anciens élèves des écoles de Sury-le-Comtal.

Des jeux surdimensionnés, des jeux de société, de la pétanque, du molky permettront de partager des activités entre les générations.

Une sono viendra mettre un fond musical dans le parc.

Un magicien déambulera dans le parc pour proposer ses tours de magie...

Un goûter offert par le CCAS sera partagé dans l'après-midi...



Savez-vous que l'autisme touche 1 personne sur 150 dans le monde ?

Le samedi 2 avril en lien avec la journée mondiale de sensibilisation à l'autisme la municipalité affichera son soutien en illuminant la façade de la mairie en bleue.

La couleur bleue est douce et apaisante et semble être appréciée des personnes avec autisme qui connaissent des troubles sensoriels.

Tous les français sont appelés à se mobiliser le 2 avril pour affirmer leur soutien aux personnes autistes.

RESIDENCE JACOLINE

RÉSIDENCE JACOLINE DE SURY-LE-COMTAL

Un atelier crêpes

Un atelier crêpes s'est déroulé le jeudi 24 février.

Le chef cuisinier Daniel a élaboré deux recettes de crêpes avec les résidents.

Puis elles ont été partagées pour un moment de dégustation.



Quelques travaux

Des travaux ont été réalisés dans les espaces communs et couloirs, des nouveaux sols ont été posés.



Studios

A ce jour, nous avons quelques studios disponibles. N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir des informations.



RÉSIDENCE JACOLINE

16 Chemin des petites Sagnes - 42450 Sury-le-Comtal

Tél : 04 77 30 84 16 - accueil@residence-jacoline.fr

Le réseau COPERNIC

Il rassemble 3 médiathèques, 56 bibliothèques et 3 ludothèques sur le territoire de Loire Forez agglomération.

Grâce à une carte unique et gratuite, accédez à plus de 240 000 documents :

- des livres pour tous les âges et pour tous les goûts : albums, romans, bandes dessinées, documentaires...
- de la musique et des films pour tous et dès le plus jeune âge : musique du monde, classique, contemporaine, variétés, films de fiction et documentaires...
- des jeux, jouets, jeux surdimensionnés et jeux vidéo pour découvrir, s'amuser et échanger
- des ressources numériques pour s'informer, apprendre et jouer, accessibles depuis le site www.mediatheques.loireforez.fr et dans certaines médiathèques du réseau.

L'inscription est gratuite pour les personnes et les collectivités habitant, travaillant ou étudiant sur l'une des 87 communes membres de Loire Forez agglomération.

Pour les personnes extérieures à l'agglomération, l'abonnement s'élève à 30€ par an (adultes) et 15€ par an (enfants).

Pour vous inscrire, rendez-vous dans l'une des 62 médiathèques-ludothèques du réseau, muni des documents suivants :

- pièce d'identité (carte d'identité, passeport, titre de séjour, permis de conduire, livret de famille)
- justificatif de domicile, justificatif de travail ou justificatif de scolarité sur l'une des 87 communes membres de l'Agglo
- autorisation parentale pour les mineurs
- fiche collectivité, le cas échéant
- empruntez et réservez dans tous les établissements du réseau. Une navette hebdomadaire livre gratuitement vos réservations dans la bibliothèque de votre choix.
- Vous pouvez emprunter jusqu'à 15 documents pour une durée de 3 semaines, dont 4 CD, 4 DVD, 1 jeu et 1 jeu surdimensionné.



Rendez-vous sur le site www.mediatheques.loireforez.fr pour :

- prolonger vos emprunts de document
- réserver de nouveaux livres, CD, DVD...
- faire des suggestions d'achat
- poster des avis sur vos coups de cœur
- consulter les ressources numériques (presse, apprentissage d'une langue étrangère, jeux...)
- localiser un établissement et consulter les infos pratiques de toutes les médiathèques et ludothèques du réseau (coordonnées, jours et horaires d'ouverture...)
- découvrir le programme d'animations culturelles : ateliers, expositions, concerts, lectures...

SERVICES

*L'association Montbrisonnaise
MOD apporte ses services
aux Suryquois(es)*



Depuis quelques mois l'association à but non lucratif **Main d'œuvre à Disposition – MOD** - assure des permanences les lundis après-midi, dans le cadre d'un partenariat souhaité par les Élu(e)s.

Cette association, qui agit dans le domaine de l'inclusion des publics en difficulté depuis plus de 30 ans dans l'arrondissement de Montbrison, a pour mission de recruter du personnel en difficulté sociale et/ ou professionnelle, pour le mettre à disposition de ses clients.

Si vous recherchez un emploi et avez un parcours un peu atypique, des difficultés à raccrocher avec le monde du travail et avez développé des connaissances et compétences dans le domaine du bricolage, des espaces verts ou du service à la personne, n'hésitez pas à les contacter !

Entretien du domicile de particuliers, repassage, tonte de pelouses, bûchage, taille de haies, aide au déménagement, ou encore nettoyage de locaux professionnels pour des entreprises, voilà quelques exemples de missions qui peuvent vous être confiées.

MOD vous propose en parallèle un accompagnement lors de RDV réguliers pour vous soutenir dans vos démarches de recherche d'emploi et sur les sujets qui vous semblent compliqués à gérer de manière autonome.

En tant que particuliers, vous avez sans doute aussi des besoins d'aides pour effectuer certaines tâches à votre domicile. Visitez le site internet **www.mod-montbrison.fr** ou contactez le **04 77 96 06 17** pour plus d'informations sur les conditions.

Enfin, si vous avez besoin d'un accompagnement plus renforcé et très régulier pour vos démarches de recherches d'emploi, vous pourrez éventuellement être orientés vers le **Dispositif Loire Objectif Insertion Retour à l'Emploi** porté par Loire Forez Agglomération et la Communauté de Communes Forez Est, via le Plie du Forez.

Quoi qu'il en soit, vous retrouverez Isabelle dans les nouveaux locaux de la mairie, organisés pour permettre l'accueil de différentes structures au service des administrés.

Elle est joignable au **06 08 26 98 71**.

MOD

10 rue Montalembert

42600 Montbrison

04 77 96 06 17 - contact@mod42.fr



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



UN TEMPS D'ARRÊT A NOS ACTIONS

La Covid19 nous a obligés à stopper nos réunions et actions prévues.

La cérémonie des vœux de fin d'année n'ayant pas eu lieu nous avons décidé de faire une vidéo pour résumer les actions depuis septembre.

Nous remercions Jérôme Bonneville, informaticien de la commune qui a pris le temps de nous filmer et de garder une partie des vidéos pour le bêtisier, ainsi que Patricia Carette, adjointe à la communication pour le montage vidéo diffusé sur la page Facebook de la commune.

Nous avons reçu beaucoup de cartes de vœux de Suryquois pour nous féliciter pour les décorations et pour nous présenter leurs vœux.

Le 11 mars : nous avons été invités à participer à la réunion publique de présentation des référents de secteur dans le cadre de la **démocratie participative**.

Nous mènerons avec eux des actions pour sensibiliser la population au mieux vivre ensemble, à nettoyer le devant de sa propriété car en réduisant les pesticides cela oblige plus de travail manuel, donc avec plusieurs mains on avancera plus vite.

Le 18 mars : nous étions présents à la cérémonie de la commémoration du 19 mars.

Le 26 mars : nous participerons à l'opération nettoignons la commune en collaboration avec l'AJSIS.

Le 3 avril : nous proposerons dans le cadre de la foire de printemps une animation avec un château gonflable.

Le 13 avril : nous nous rendrons à la résidence Jacqueline pour organiser un loto avec les résidents. Nous avons pour mission de faire le tour des commerces de la commune pour collecter des lots à gagner.

Les élu(e)s du Conseil Municipal des Enfants se réunissent par groupe le mardi soir de 18h15 à 19h15, ils sont 24 répartis en 3 groupes. Puis le mardi veille de vacances scolaires, ils se retrouvent tous ensemble pour faire le bilan de la période et échanger sur les sujets et projets....

Ils assistent aux différentes cérémonies et commémorations durant l'année, suivant leurs disponibilités. D'autres rendez-vous sont programmés, vous les découvrirez au fil des bulletins....

*Sylvie Bonnet,
Adjointe en charge du CME*

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE - 1^{ère} Réunion publique

L'introduction par M. le Maire pour remercier les élu(e)s du Conseil Municipal et du Conseil Municipal des Enfants pour leur présence.

Des remerciements aux référents de secteur pour leur engagement dans cette initiative et aux Suryquoises et Suryquois qui se sont déplacés pour cette réunion publique.

M. le Maire a présenté l'ordre du jour de la soirée et M. Bruyère, conseiller délégué a pris le relais.

Les enfants du CME se sont présentés à tour de rôle en indiquant leur adresse pour s'identifier par rapport aux référents de secteur.

Le diaporama réalisé pour la réunion a été projeté en commençant par la frise chronologique qui a rappelée la mise en place de la démocratie participative.

9 secteurs représentent la commune avec un binôme de référents.

Puis la raison de la création des référents de secteur et les domaines d'intervention.

Le rôle d'un référent et le fonctionnement avec les réunions de secteur et les réunions de restitution.

Puis les référents se sont présentés à tour de rôle en indiquant le secteur qu'ils représentent.

Une charte a été écrite pour poser un cadre à cette initiative en rappelant les principes généraux et les engagements des élu(e)s et des référents de secteur.

Un temps d'échange a ensuite été proposé à l'assemblée présente.

Quelques questions ont permis un échange jusqu'à 19h45 fin de la réunion.

Dans les prochains jours, nous diffuserons les plans des secteurs en détail et une adresse mail sera créée par secteur pour contacter les référents.

L'agent en charge de la communication sera également en charge de la thématique et de ce fait joignable en mairie : communication@ville-surylecomtal.fr / 04 77 50 52 67.

Des réunions dans les secteurs seront mises en place à l'arrivée des beaux jours avec les élu(e)s du CM et du CME. Ces informations seront diffusées sur tous les supports de communication et dans la presse écrite pour informer la population.



Sur la photo : Patricia Carette, adjointe - des référents : Daniel Mazet, Elise Vray, Marlyne Erbeling, Christelle Osadezuk, Mireille Alvera, Valérie Salagado, Monique Pagneux, Sylvain Blanc, Aurore Tracol, Louise Besson et Yoann Bruyère, conseiller délégué en charge de la thématique.

FOIRE DE PRINTEMPS : DIMANCHE 3 AVRIL

Le **dimanche 3 avril** de 10h à 18h rendez-vous est donné pour transformer le cœur de la ville en foire.

Artisanat d'art, produits locaux et régionaux, alimentation, bijoux, accessoires.... seront proposés aux Suryquois ainsi qu'une exposition de petits animaux de la ferme pédagogique de Crainvilleux.

Vous trouverez également :

- des animations avec le champion de freestyle ballon Gauthier Fayolle, les Ziganime et le garage à vélo à essayer....
- un château gonflable pour les petits et une balade en calèche dans le cœur de Sury-le-Comtal.
- une exposition des Amis de Sury et les voitures de la Pouët-Pouët Suryquoise.
- un stand avec les pompiers, les donneurs de sang ainsi que l'Unicef 42.

Côté restauration : un repas sera servi à partir de 8h30 à 13h30 par le Comité des Fêtes : pomme de terre - saucisses vigneronne ou saucisses à l'eau - sauce Madère/pains/fromage/dessert. Tarif. : 12 € (sur place ou à emporter).

Des associations locales et les écoles vous proposeront une buvette, un stand sucré et un stand salé.

Pour permettre cette manifestation, la rue Gambetta et le quartier Orelu seront fermés à la circulation et au stationnement à partir du samedi matin jusqu'au lundi matin. Nous vous remercions pour votre compréhension.



M' TON MARCHÉ : MERCREDI 11 MAI

Une animation aura lieu le **mercredi 11 mai dès 8h** sur le marché, boulevard Orelu, sur la thématique «le printemps au marché». Au programme :

- organisation d'un jeu concours pour les consommateurs autour de la thématique des végétaux (fleurs, plantes aromatiques...).

- distribution aux consommateurs d'un dépliant avec des recettes à base de fleurs et plantes mais aussi de fruits et légumes de saison pour valoriser l'offre du marché.

- organisation d'un jeu pour enfants de type "Memory" sur la thématique des fleurs.

- offrir des friandises aux enfants.

- faire gagner un ou plusieurs panier(s) garni(s) de produits du marché.

L'animation se fera en collaboration avec :

- ◆ L'association M' ton Marché.

- ◆ Les élu(e)s du Conseil Municipal des Enfants.



FESTIVAL : SAMEDI 10 SEPTEMBRE



La municipalité a organisé et invité les associations à une réunion de travail pour la mise en place du festival de musique prévu le 10 septembre.

Le Comité des fêtes portera avec la municipalité la gestion du festival sur la commune sur le thème des Musiques et danses du Monde.

Les animations devraient débuter vers 10h par un concert Place de l'Église. Puis à midi, des stands de restauration rapide seront proposés dans le parc du château.

A partir de 14h reprise des festivités jusqu'au soir...avec l'installation de plusieurs scènes

pour faire évoluer différents groupes sans interruption.

Ce festival a pour objectif de dynamiser la commune, nous avons à ce jour une liste de devis de différents groupes musicaux, le comité d'organisation se réunira très prochainement pour faire son choix.

Pour plus d'informations vous pouvez contacter le service vie associative : communication@ville-surylecomtal.fr / 04 77 50 52 67

Jean-Marc Boasso,
adjoint à la vie associative



GROUPE DE TRAVAIL « SAUVEGARDE DU PATRIMOINE »

Suite au chantier de fouilles archéologiques menées lors de la construction d'une maison rue Gambetta est née l'idée de créer un groupe de travail et de réflexion sur la sauvegarde du patrimoine historique de la commune.

Il aura pour but de recenser, mettre en valeur, et assurer autant que possible la conservation des différents éléments remarquables du passé Suryquois.

Constitué dans un premier temps d'élus et membres d'associations locales, le groupe de travail se veut ouvert à toute personne concernée par la sauvegarde du patrimoine Suryquois .

Si vous souhaitez en faire partie, vous pouvez contacter Line Faure, conseillère et Patricia Carette, adjointe.

line.faure@ville-surylecomtal.fr
patricia.carette@ville-surylecomtal.fr

LA FÊTE DE LA MUSIQUE : VENDREDI 10 JUIN

Réservez votre soirée pour assister à la **Fête de la Musique** proposée par la commune.

Une première partie avec le groupe Cheers qui reprend un répertoire des années 80 puis Stéphane Saura et ses musiciens pour un concert sang pour sang Hallyday....

Rendez-vous sur le parking de la salle des sports à partir de 19h30.

Vous y trouverez un espace buvette et petite restauration avec des associations locales.

Plus d'infos à venir sur le site internet de la commune :
www.ville-surylecomtal.fr



 **10 JUIN 2022** **FÊTE DE LA MUSIQUE** *à partir de 19h30*

Espace associatif avec buvette petite restauration salé / sucré

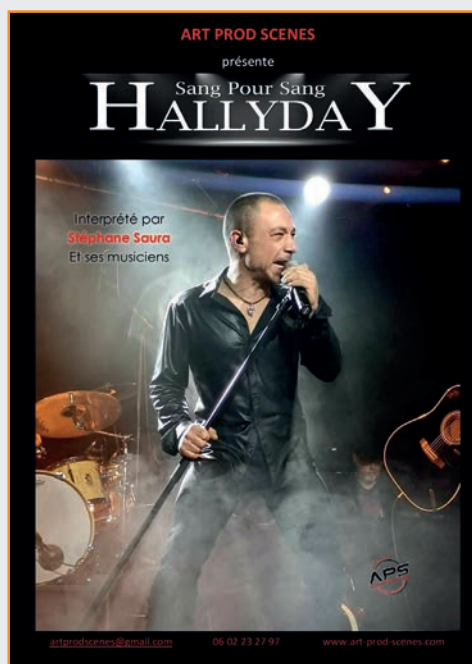
 **Style années 80**

 **Sang pour sang Hallyday**

Gratuit **Parking salle des sports**

SURY LE COMTAL *Fête de la Musique*

IPAG - Ne pas jeter sur la voie publique



LES VENDREDIS DE L'ÉTÉ

avec Art Prod Scènes de St-Just-St-Rambert

VENDREDI 8 JUILLET à 20h30

JAZZ SWING AND CROONER

1^{ère} partie : le groupe plan B

le meilleur du rock....

2^{ème} partie : Jazz swing and crooner

Jérôme Villeneuve et ses quatre musiciens vous proposent un concert sur le thème Jazz, Swing & Crooner.

1h45 de spectacle où seront repris les standards de Sinatra, Armstrong, Ray Charles, Elvis Presley, Nougaro, Yves Montand, Edith Piaf...



VENDREDI 22 JUILLET à 20h30

HERVÉ MICHEL LA VOIX D'OR DE MICHEL SARDOU

Vous serez époustouflés par son timbre de voix, qui vous donnera l'illusion d'assister à un concert du célèbre Michel Sardou.

Sosie vocal, mais aussi physique, il reprend avec talent le répertoire de la figure emblématique de la chanson française.



**VENDREDI 22 JUILLET
à partir de 23h**

Pour clôturer les festivités de l'été la commune vous propose d'assister au tir du **FEU D'ARTIFICE**

Merci de respecter les espaces réservés au public et de veiller sur la sécurité de vos enfants.



LE LABEL « VILLES ET VILLAGES FLEURIS »



Département Fleuri

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

La municipalité a décidé de se porter candidate en 2022 pour obtenir un label dans le cadre du concours « Villes et Villages Fleuris ».

Pierre Matillon, conseiller délégué au fleurissement a créé un groupe de travail composé d'élue(s) et d'agents municipaux.

Ce concours contribue à la mise en valeur du patrimoine architectural et culturel de nos départements, à l'amélioration du cadre de vie, à la valorisation de notre environnement et au développement touristique.

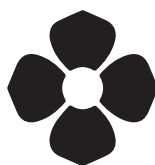
Il a pour objet de récompenser les actions menées par les collectivités locales en faveur de l'embellissement et du cadre de vie : fleurissement des parcs, jardins, bâtiments, espaces publics et en faveur de la création d'un environnement favorable à l'accueil et au séjour, aussi bien des habitants que des touristes.

Les communes sont évaluées sur la base des critères définis par le Conseil National des Villes & Villages Fleuris (CNVVF)

Ce label est une reconnaissance du travail fourni par l'équipe des espaces verts qui s'investit dans l'embellissement de la ville depuis de nombreuses années.

Un dossier de candidature a été créé conjointement avec les différents services de la collectivité car le jury tient compte non seulement des fleurs et espaces verts mais également de l'harmonie des travaux, du respect de l'environnement, des matériaux utilisés...

Le jury a prévu une visite en juillet 2022...à suivre



LE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Si vous souhaitez vous inscrire pour participer au concours des **maisons fleuries 2022** c'est le moment (jusqu'au 24/06).

Le concours des « Maisons Fleuries de Sury-le-Comtal » a pour objet de récompenser les actions menées par les habitants de Sury-le-Comtal en faveur de l'embellissement et du fleurissement de leurs jardins, balcons et terrasses.

Ce concours s'inscrit dans une démarche de préservation de l'environnement et participe au cadre de vie et à l'image de la Commune.

En ce sens, seules les décorations végétales visibles de la rue seront prises en considération.

Ce concours est ouvert à tous les habitants de la commune dont les aménagements sont visibles de la rue, sur inscription et sur validation du jury.

Ce concours comporte 5 catégories :

Catégorie 1 : maison/villa avec jardin

Catégorie 2 : Cour ou jardinet

Catégorie 3 : Balcon / terrasse / fenêtre

Catégorie 4 : Ferme

Catégorie 5 : Jardinier en herbe (plantations réalisées par les enfants)

Pour cela vous pouvez passer à l'accueil de la mairie pour retirer un coupon d'inscription ou le demander par mail à :

communication@ville-surylecomtal.fr

Plus d'infos 04 77 50 52 67

LE CARNAVAL du vendredi 25 février



*Merci à tous
pour votre
participation*

Histoire des écoles élémentaires à Sury

Avant les lois Jules Ferry de 1881 et 1882 qui rendent l'école primaire gratuite et obligatoire, l'enseignement était dispensé essentiellement par des religieux.

Ainsi, on trouvait à Sury-le-Comtal une école de filles rue Notre-Dame de la Merci et une de garçons rue Marie Dufour.

L'école privée

Historiquement la toute première école pour garçons s'installa en 1689 dans une maison à proximité de l'église (rue Marie Dufour).

En 1711, fut fondée une école pour filles, l'école Saint- Joseph, située dans une partie de l'Hôtel-Dieu (c'est-à-dire l'hôpital) rue Notre-Dame de la Merci. L'instruction y était dispensée par des religieuses, qui s'occupaient également des malades de l'Hôtel-Dieu.

En 1750, les religieuses, déchargées de leur fonction de soignantes, s'occupèrent désormais exclusivement de l'instruction des enfants.

Dans la seconde moitié du 19e siècle, l'école de filles quitta la rue Notre-Dame de la Merci pour s'installer à l'angle de la rue du 11 novembre et de l'actuel boulevard Orelu.

Quant aux garçons ils quittèrent la rue Marie Dufour en 1893 pour intégrer les bâtiments d'un ancien hôpital construit Grande Rue Franche avant la guerre de 1870 (l'actuel Lycée Saint-André).



En 1973, l'instauration de la mixité dans les établissements scolaires permit de regrouper filles et garçons à l'école Saint- Joseph, Boulevard Orelu.



Le bâtiment n'étant plus aux normes et par manque d'espace, une nouvelle école Saint-Joseph fut construite en 2007 sur la propriété du diocèse près du Lycée Sainte-Claire, rue des Verchères.

En 2014, un agrandissement a été construit pour permettre l'accueil de classes supplémentaires. Les OGEC St-Joseph et Ste-Claire fusionnèrent.



L'école publique

En 1884 la première école publique pour garçons occupait un ancien bâtiment « la grange des dîmes » rue Thivel.

Puis en 1956, la municipalité décida la construction d'une nouvelle école de garçons également rue Thivel. Celle-ci fut démolie récemment en 2021.





Une école de filles et une école maternelle furent ouvertes en 1904 rue du 11 novembre puis agrandies en 1974.

En 1984, fut créée une deuxième école maternelle, l'école maternelle du Centre, à proximité de la Mairie et de la Poste. Les bâtiments sont actuellement en cours de rénovation et devraient accueillir la future maison des Associations.



En 2016, les 3 sites des écoles publiques élémentaires (rue Thivel, rue du 11 novembre et maternelle du Centre) furent regroupés dans le nouveau groupe scolaire Simone Veil, chemin de la Madone.

Crédits et sources :

Jacques Clavier -
Ouvrages d'Henri Ramet - Sury-le-Comtal



INSCRIPTIONS ÉCOLES POUR LA RENTRÉE PETITE SECTION 2022/2023 DES ENFANTS NÉS EN 2019

Groupe scolaire Maternelle Simone Veil : 07 85 27 53 56

École Saint-Joseph : 04 77 30 86 80

SURY TOUS ENSEMBLE



SURY MELODIE invite
l'Ensemble vocal d'Andrézieux
pour un concert à Sury-le-Comtal

Venez assister à une soirée de chants variés.

« SURY MELODIE » est formé d'un groupe uni
où règne une très bonne ambiance.

La chorale est ouverte aux ADULTES, ADOS et
ENFANTS dès 8 ans.

Les répétitions ont lieu à la salle « Oxygène »
le jeudi de 19h15 à 20h45

Contact : Monique PAGNEUX 06 65 18 91 43
surytousensemble@gmail.com

Section Anciens Sapeurs Pompiers de Sury

17 avril 2022

6h à 18h

Rue Franche et Rue Grenette

BROCANTE

VIDE GRENIER

BUVETTE 2 € le mètre pour tous

PETITE RESTAURATION

Inscription sur place à partir de 5h30

Renseignements : 04 77 30 03 36

SURY LE COMTAL

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique



PÉTANQUE SURYQUOISE

Vide grenier - brocante
Rendez-vous le 14 juillet

Parking de la salle des sports

Pas de réservation - sur place à partir de 5h

Restauration sur place





F N A C A

Une réunion de bureau a eu lieu le 29 novembre 2021.

Il a été décidé que quelques membres participeraient à la commémoration du 19 mars à St-Etienne le matin d'autres en fin de soirée à Sury-le-Comtal à 18h30.

Ce soir là la remise de la croix du Combattant sera donnée à Michel Couix.

Le compte rendu de la réunion secteur a démontré que les aides sociales que nous accordons créent un déficit répétitif et absorbent nos économies du passé.

Nous vous rappelons que nous avons négocié des contrats de groupe « mutuelles complémentaires santé avec EOVI puis avec AMELISS, afin de ne pas dépendre d'un seul prestataire et d'améliorer les conditions d'accès.

Le voyage de 1 jour est en cours de préparation. La date n'est pas arrêtée à ce jour ni le lieu exact. Le jeudi 9 juin un concours de pétanque aura lieu au jardin public à 12h avec pique-nique à 12h30 concours l'après-midi.

Les autres activités seront programmées en cours d'année 2022.

ENSEMBLE ET SOLIDAIRES UNRPA

Activités à venir

Mardi 5 avril : repas au restaurant La pause O lycée. - Prix : 16€.

Après-midi jeux à l'Espace Rencontre : belote, jeux de sociétés

Mercredi 18 mai au jardin public : à 12h plateau repas froid. L'apéritif sera offert par l'association. Prix : 12€.

Après-midi: concours de pétanque avec vente de boissons entre les jeux. Lots : bouteilles de vin.

Jeudi 23 juin : sortie d'un jour à Thiers Cervières Repas, visite et transport en car. Prix : 50€.

Du 4 au 11 septembre : semaine découverte de l'Alsace.



Les monts du Lyonnais - Musée du Chapeau

LES ANCIENS ÉLÈVES DE SURY-LE-COMTAL



L'amicale des anciens élèves des écoles de Sury-le-Comtal vous propose le 1^{er} mai un bal avec l'orchestre de Nicolas Grandfils en duo trompette, à la salle des Chartonnes.

Nous serions très heureux de vous accueillir pour cet après-midi de détente avec ce bal du muguet.

Le Président – Pierre DUPUY

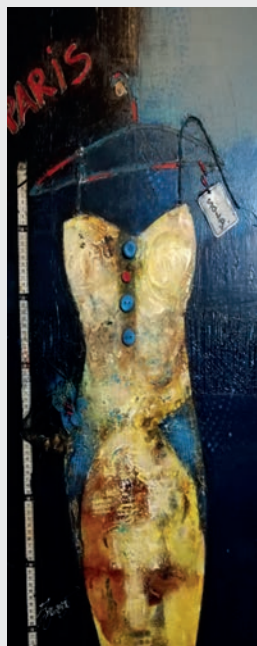
SURY VITRINE DES ARTS ET DE LA CULTURE

**L'ART DANS LA RUE - dimanche 1er mai 2022
de 10h à 18h**

Quartier de l'église et cour d'honneur du château

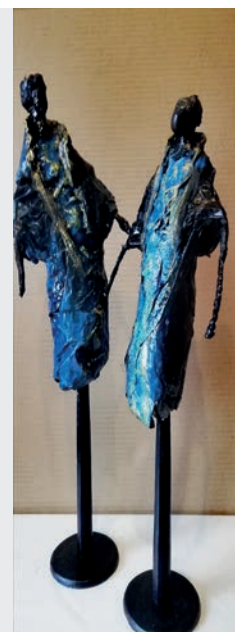
La marraine de l'édition 2022 : Chantal Longeon

Artiste Peintre/ Plasticienne



Exposition - vente
Artisanat d'art
Peinture
Sculpture...

Animations
Buvette
Petite restauration



LA 26^{ÈME} AUTOMNALE DU LIVRE

Rendez-vous du 17 au 20 novembre

SURY VITRINE DES ARTS ET DE LA CULTURE

en collaboration avec la commune

Des auteurs, illustrateurs, libraires... conférence et projection

UN THÈME :

«A pied, à cheval, en voiture...ou à bicyclette»

UN PARRAIN :

Pierre Rivory, est un ancien coureur cycliste professionnel français.

Pierre Rivory, coureur amateur puis professionnel, directeur sportif, entraîneur - éducateur, créateur de l'équipe professionnelle de Pélussin, fondateur de l'école municipale de Saint-Etienne, du Pôle espoirs et de l'Ecsel, tout en siégeant 12 ans à la commission jeunesse de la FFC. Il a pris sa plume pour écrire ses souvenirs et sa vision pour le cyclisme « Le sorcier du Pilat » (Les éditions de Phénicie)



Avec le printemps qui revient, le centre social vous propose une belle sélection d'événements ensoleillés pour toutes et tous !



Le 16 avril, la « Chasse aux œufs géante » est de retour !

L'événement réunit chaque année plusieurs centaines d'habitants... Ne manquez pas notre chasse aux œufs géante 2022, de retour sur le site du jardin public (face à la Salle des Sports) après deux années d'absence !

Pour le premier jour des vacances de printemps, venez en famille passer une après-midi riche en jeux et en surprises ! Au menu : chasse aux œufs scénarisée pour les 2-11 ans (accompagnés de leurs parents), structures gonflables, buvette, maquillage. Accueil des familles à 14h. Tarif : 3€.

Contact : 04 77 30 81 45
accueil@centresocial-sp.fr



Trois sorties Nature de mai à septembre

Passionné de nature et membre de l'ASSEN (association suryquoise de sauvegarde de l'environnement), Marc Pavaiier vous invite cette année à découvrir la faune et la flore présentes sur la commune de Sury-le-Comtal.

Trois sorties sont prévues :

- Mercredi 4 mai (9h) : balade ornithologique afin de reconnaître les oiseaux que nous observerons sur la commune de Sury-le-Comtal et de les identifier grâce à leur chant. Jumelles bienvenues.
- Mercredi 22 juin (9h) : au cours d'une promenade à Sury-le-Comtal, nous identifierons ensemble la flore et la faune. Jumelles et guide sur la botanique bienvenus.
- Mercredi 21 septembre (14h) : au cours d'une promenade à Sury-le-Comtal nous identifierons ensemble la flore et la faune. Jumelles et guide sur la botanique bienvenus.

Informations et inscriptions
auprès du centre social au
04 77 30 81 45 ou par mail
accueil@centresocial-sp.fr

Le 21 mai, 4^{ème} édition de l'opération « Rue aux enfants, rue pour tous »

L'événement « Rue aux enfants, rue pour tous », c'est une belle occasion pour redécouvrir la rue comme un espace de jeu et de liberté !

Le samedi 21 mai de 14h à 18h, nous fermerons à la circulation une partie du centre-ville pour proposer aux enfants et à leurs familles une belle palette d'animations ludiques, sportives et créatives...



L'événement est préparé conjointement par le centre social et ses partenaires : micro-crèches, relais petite enfance, associations sportives, espace lecture, Unicef 42... L'édition de l'an dernier avait rassemblé plus de 750 Suryquois. Ne manquez pas cet événement familial 100% gratuit !

Contact : 04 77 30 81 45
accueil@centresocial-sp.fr

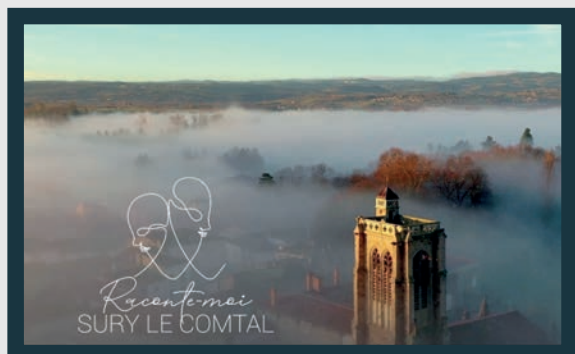
Événement **« Raconte-moi** **Sury-le-Comtal »** **le 4 juin**

On y travaille depuis plus d'un an c'est pourquoi le centre social vous convie le 4 juin prochain à l'événement « Raconte-moi Sury-le-Comtal » !

Découvrez votre ville et son histoire sous un nouveau jour à travers cette déambulation théâtralisée dans la ville.

Le projet, construit en lien avec des comédiens professionnels et l'historienne Claire Fouillant, est le fruit d'un travail avec plusieurs dizaines d'anciens de la commune et les enfants des écoles primaires Simone Veil et Saint-Joseph.

Histoires méconnues et anecdotes savoureuses seront au programme !



Le spectacle itinérant démarrera vers 16h rue de la Porte d'Amancieux (près du Super U) et se terminera vers 18h30 par un spectacle / apéro sur la place de l'hôtel de ville.

Ce projet, construit en partenariat avec la commune, a bénéficié du soutien financier de la CARSAT et de la Conférence des financeurs. Ne manquez pas ce moment historique (dans tous les sens du terme) !

Inscriptions auprès du centre social au 04 77 30 81 45 ou par mail accueil@centresocial-sp.fr

Folk et flamenco : **deux concerts** **exceptionnels en vue**

Le samedi 7 mai, le centre social relance les soirées concert avec « Wildflower Union » ! Découvrez l'univers unique de Jake Braunecker, musicien, siffleur, nomade, conteur, libre penseur. Jake est originaire des Etats-Unis et possède un style bien à lui, inspiré des Avett Brothers et de Woody Guthrie.

Habitué des concerts de rue, il adore interagir avec le public. Moment savoureux en perspective !



Le vendredi 1er juillet, soirée exceptionnelle dans la cour du centre social avec le spectacle « Ôle y Ôle ».

Entre tradition et modernité, la Compagnie Julianna Ymara nous plonge dans l'histoire du flamenco, son évolution et ses divers styles de musique et danse. Gestes sensuels, regards envoûtants, voix puissantes... Sur scène, les artistes déploient un flamenco authentique et pur, abordant avec talent le métissage et l'énergie unique de cet art, aujourd'hui classé patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'UNESCO.

Ce spectacle est organisé avec le soutien du département de la Loire, dans le cadre du programme « De villes en villages ».

Il sera précédé d'un repas avec animations dans la cour du centre social, de manière à fêter la fin de l'année en beauté !

Informations et inscriptions auprès du centre social au 04 77 30 81 45 ou par mail accueil@centresocial-sp.fr



Un séjour pour les 7-10 ans au pays des volcans !

Du 19 au 22 juillet, le centre social organise un séjour pour les enfants de 7 à 10 ans dans le Puy-de-Dôme !

Hébergement à l'Espace Volcans (Saint-Genès Champanelle).

Au programme : journée à Vulcania, au Lac d'Aydat, rando... 4 jours inoubliables entre copains !

Tarifs de 215 à 350 € (en fonction du QF).

**Renseignements auprès
du pôle Enfance
Marlène Chauchat
07 85 27 53 56
enfance@centresocial-sp.fr**

CONTACT

Centre social Christine Brossier
131, Chemin de la Madone
42450 Sury-le-Comtal
(à côté du groupe scolaire Simone Veil)
Tél. 04 77 30 81 45
accueil@centresocial-sp.fr
www.42surylecomtal.centres-sociaux.fr
www.facebook.com/centresocialsury

L'ÉCOLE SAINT-JOSEPH

Maternelle et élémentaire

École Saint-Joseph



Le comité d'organisation prépare la traditionnelle kermesse qui se déroulera **le dimanche 26 juin 2022** dans le Parc du château.

Nous travaillons activement à cette organisation pour pouvoir proposer cette année une belle fête de fin d'école pour tous les enfants dans une ambiance festive et familiale, pour clore l'année scolaire.

Les enfants vont travailler les danses en classe avec le soutien de toute l'équipe pédagogique.

Nous avons commencé la prospection de sponsors pour l'élaboration du programme.

Nous recherchons également des lots pour la tombola dont le tirage au sort se déroulera en fin de kermesse.

Au programme : des jeux, des danses, des animations.... buvette, restauration à midi et/ou à emporter, gâteaux, bonbons...

**Pour nous soutenir : 04 77 30 86 80
contact@ecolesaintjosephsury.fr
+ d'infos : 06 13 22 69 19 / 06 75 43 48 56
nicolecommunication@hotmail.com**



LA POUËT-POUËT SURYQUOISE

Un grand merci à vous tous, visiteurs, exposants, en effet lors de la bourse d'échange 2021, nous avons accueilli près de 550 véhicules sur le week-end. Un grand merci aussi aux membres et bénévoles.

L'association sera présente lors des différentes manifestations organisées sur notre commune, comme lors de la foire de printemps et «Raconte-moi Sury-le-Comtal» avec le centre social Christine Brossier.

Nous avons également été conviés par la commune au Festival des musiques du monde qui se déroulera dans le parc du château de Sury.

Cette année sera aussi ponctuée de diverses sorties et expositions de véhicules anciens à travers le département.

Enfin les 24 et 25 septembre, nous vous attendons avec plaisir pour notre 27^{ème} bourse d'échanges au lycée Sainte-Claire. Vous trouverez ou retrouverez des véhicules anciens, mobylettes et tracteurs et leur défilé, la buvette et la restauration, et une soupe au chou le dimanche à 8 heures.

Pour terminer nous tenons à remercier Madame Denise Chapuis pour son investissement en tant que trésorière et qui laisse sa place à M. Dujardin et M. Sebaa.

La Pouët-Pouët Suryquoise.

**Infos : 06.86.71.10.20
ou 06.32.62.12.32
et la page Facebook**

**27^{ème}
BOURSE
d'échanges**



7h / 18h
Entrée
visiteurs 3€

**Samedi 24 et Dimanche 25
Septembre 2022**
Parking Lycée Ste Claire
SURY-LE-COMTAL

**épouquauto**

Vente de billet pour l'exposition
Réservation 06 32 62 12 32

**50 ans R5**
**Tous modèles
avant 1992**
Expo autos, moto rétro
et jeeps. Documentation
bourse animations...
06 86 71 10 20
06 32 62 12 32

**BUVETTE
RESTAURATION
sur place**
**Dimanche 8 h
SOUPE AUX
CHOUX**

Tous modèles avant 1992
Solex, Mobylette, Vespa,
Scooter, Moto...


**Défilé à 11h de
mobylettes et
tracteurs**
Exposition de voitures
anciennes à pédales
(6-8 ans)


**40 ans BX**





LES CONCOURS APPROCHENT POUR LES SPICE CHEERS

**ENCORE UN
TRIMESTRE DE PASSÉ
ET ENCORE DES
ACTIONS CONCRÈTES
AU SEIN DE NOS SPICE
CHEERS.**

Les choses avancent au niveau d'Ufolep. Le staff est heureux de vous annoncer que trois de leurs coachs passeront formateur national en cheerleading. Une formation avec Paris cheer leur a servi de premier support pour mettre en place un projet fédérateur, pédagogique et surtout reconnu par le ministère des sports et le ministère de l'éducation.

Ce week-end parisien a été intense mais il servira aussi à faire progresser nos athlètes sur une réglementation internationale comme il se doit.

Côté concours : nos IRON participeront au trophée de Saint-Etienne avec une équipe au grand complet : 22 petits bouts de chou sont prêts à fouler le praticable.

Pour nos ELECTRUM : plusieurs compétitions sont proposées selon le niveau demandé - L'Espagne attend même certaines d'entre elles au mois de Juillet, un cadeau que le club tenait absolument à faire pour celles qui à cause de leurs études ne pourront continuer à pratiquer au sein de notre club, mais qui resteront définitivement so spice !

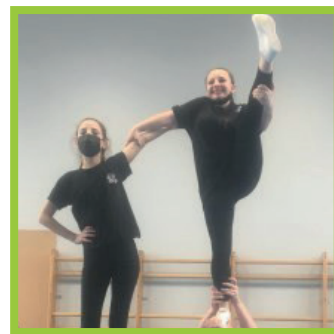
Notre open annuel international du 16 avril aura lieu cette année sur la commune d'Andrézieux-Bouthéon au CABL : il est d'une nécessité absolue de se délocaliser afin de maintenir le succès de cette rencontre, les structures Suryquoises étant devenues trop petites pour le nombre de participants.

Un groupe stunt pilote a encore eu le privilège de travailler un camp de perfectionnement fin février avec nos amis les Fanatic cheer de Corrèze : le niveau 4 est enfin atteint !!

Niveau dance: nos IRON ont commencé leurs routines sur le thème de la préhistoire et de la salsa.

Nos ELECTRUM ont quand à eux, attaqué les routines freestyle et visent le niveau élite en cheerdance. Quand au thème pompom « prohibition girls » on attend de pouvoir la présenter en concours pour connaître les notes avec impatience.

**Ce début de saison aura
été chaotique mais on
espère sincèrement que
chaque athlète pourra
la finir avec passion et
fever.**





S.S.C. SURY SPORTING CLUB

surysportingclub.communication@outlook.fr

Après une courte trêve hivernale, la reprise sur les terrains s'est faite progressivement pour toutes les équipes, avec des contraintes sanitaires enfin allégées...

Pour les catégories jeunes en compétition, de beaux challenges sont à relever avec pour les U13, la finale départementale de la Coupe Pitch qui se déroulera le 2 avril, et une seconde phase de championnat au niveau D1, très relevée avec de belles équipes (ASSE, Andrézieux, l'Etrat, Roanne Foot 42,...).

Nos équipes U15 et U18 sont prétendantes pour le titre dans leur catégorie respective. Nos critères D3 peuvent aussi prétendre au titre et nos seniors doivent trouver un second souffle pour bien finir la saison et se maintenir en D2.

Pour les plus jeunes, les plateaux (tournois) ont repris sur un bon rythme.

Les stages multi-activités ont été proposés comme d'habitude par nos jeunes éducateurs pendant les vacances scolaires de février aux catégories (U7 à U13), avec des sorties au soccer, à Trampoline Park, Com'à la Récré, et des ateliers ludiques dans le cadre des actions du Projet Educateur Fédéral (en lien avec le travail sur la « Labéllisation Jeunes » du club.



Maé et Thyméo, « lauréats » de l'atelier Fair Play

Par exemple, les U9-U11 ont participé à un atelier FAIR PLAY : après un temps de réflexion, les enfants devaient trouver différents mots pour chacun des cinq items suivants : tolérance, plaisir, solidarité, engagement, respect, puis les illustrer par un dessin. Ensuite les deux meilleurs dessins ont été choisis par les enfants.

Prochains stages SSC pendant les vacances de Pâques.

Nos éducateurs ont aussi profité de la trêve hivernale pour suivre des formations au district.

Le printemps voit aussi le retour des tournois plein air programmés les week-end du 16 au 18 avril (Pâques) et 23-24 avril.

Enfin, le club adresse un grand merci à toutes celles et ceux qui l'ont soutenu pour le jeu « Mise à l'honneur des associations » organisé par le Crédit Agricole, auquel le SSC a été classée 2nd.

Les dates de fin de saison à noter :

Concours Pétanque SSC
samedi 18 juin 2022

Assemblée Générale SSC
vendredi 24 juin 2022

Pour suivre l'actualité du SCC :
<https://www.facebook.com/Sury-Sporting-Club-316514892326488/>

COMITÉ DES FÊTES

*Quelques dates
pour relancer la fête...*

MARCHE DU MUGUET

dimanche 1er mai 2022

de 8h00 à 17h00

Départ/arrivée salle de sports

**3 circuits départ
à partir de 8h**

1 circuit de 3 kms pour famille
avec enfants - 2 € / gratuit pour
les enfants avec petite collation

1 circuit de 10 kms - 6 € sac de
ravitaillement à emporter.

1 circuit de 17 kms - 10 € sac
de ravitaillement à emporter et
ravitaillement sur le parcours.

FESTIVAL DE BANDAS

dimanche 3 juillet 2022

6 bandas (band'a rioule, le p'tit
bazar, lapatom' fony, viigni, de
chabreloche, anneyron-drome)
à partir de 10h place de l'Hôtel
de Ville.

Le matin les bandas défilent
dans les rues et donneront un
concert à la résidence Jacqueline.

A 12h apéritif/
concert sur la
place de l'Hôtel
de Ville.

Repas pas encore définit. Suite
des festivités jusqu'à 17h...

VIDE-GRENIERS

dimanche 4 septembre 2022

de 6h00 à 17h00

Parking Salle des Sports

Rte de Montbrison

Restauration rapide / buvette....



AMICALE POUR LE DON DE SANG

Bénévoles de Sury-le-Comtal,
St-Marcellin et Bonson



Pourquoi le don de sang est-il si précieux ?

Parce que chaque élément qui compose le sang
est distribué aux malades selon les besoins de
la maladie qui les concerne.

Ainsi le plasma qui transporte dans les veines
et artères ces composants globules rouges,
globules blancs, plaquettes... est un élément
majeur pour la fabrication de nombreux
médicaments.

Or les volumes de plasma actuellement
collectés en Europe ne couvrent qu'environ
62% des besoins le reste du plasma étant
principalement importé des Etats-Unis.

Sans vous les donneurs de sang beaucoup de
malades seraient condamnés.

Or grâce aux médicaments fabriqués à partir
du plasma ou des produits sanguins de
nombreuses vies peuvent être sauvées pour les

patients qui doivent être greffés et également
pour les malades atteints d'autres pathologies.

Pour toutes ces raisons nous vous invitons à
nous rejoindre lors des prochaines journées de
dons.

Les rendez-vous !

A SAINT-MARCELLIN **LE 28 AVRIL**

DE 15H A 19 H - salle Bernard Rouby

A BONSON **LE 24 JUIN**

DE 15 H A 19 H - salle Barbara

A SURY **LE 19 JUILLET**

DE 15 H A 19 H - salle des Chartonnes

« L'ALTERNATIVE SURYQUOISE »

« Pas d'article »

LISTE MAJORITAIRE

« Pas d'article »



Les articles publiés sur cette page sont retranscrits dans leur intégralité et ne font l'objet d'aucune modification ou correction de quelque nature que ce soit.

VIE ECONOMIQUE



La municipalité souhaite promouvoir la vie économique de la commune en proposant aux commerçants, artisans de faire paraître un article les concernant.

Si vous êtes intéressé vous pouvez faire parvenir votre article avec une photo pour l'agrémenter. Nous vous confirmerons la date de parution en fonction du calendrier.

Adressez vos articles au service communication :
communication@ville-surylecomtal.fr / 04 77 50 52 67

DEUX PÉDICURES-PODOLOGUES SUR LA COMMUNE

Julie Rembert et Anthony Simon, pédicures-podologues,
vous accueillent au sein de leur cabinet au 57 rue du 11 novembre à Sury-le-Comtal
du lundi au vendredi de 9h à 19h sur rendez-vous au 06 12 62 91 56

UNE NOUVELLE GÉNÉRATION À VOTRE SERVICE.....



Fêtant nos 40 ans d'existence... brièvement, cause pandémie, c'est avec un brin de nostalgie que nous évoquons nos réalisations au sein de notre commune, construction de la caserne des pompiers, de la salle polyvalente, du bâtiment des services techniques, du complexe Oxygène et dernièrement de la rénovation

de la mairie, également les lycées, les écoles, les commerces et bien sûr de nombreux privés. La transformation de notre commune est évidente depuis tout ce temps.

Les perspectives d'avenir pour le bien être de chacun appelleront des besoins d'aménagement, des besoins de construction. Près de chez vous, nous sommes votre solution. Dynamisme et compétences nous accompagnent et serviront nos clients.

**L'entreprise POTEL ORAIN
reste l'entreprise de vos projets.**

Equipes renouvelées avec des salariés venant de la région, aux diverses qualifications permettant, ainsi de répondre à de nombreuses demandes pour l'ensemble des travaux de maçonnerie.

N'ayant perdu aucune compétence des plus anciens, nous sommes prêts à relever chaque défi. Notre activité est basée sur la diversité, cela nous permet de répondre aux marchés publics et aux marchés privés. Notre «terrain de jeu» s'étend, environ à 50 kms à la ronde.

Vous avez besoin d'un mur de clôture, d'un dallage, d'une transformation d'habitat, etc... nous établissons un devis.

Si votre besoin est la construction de votre maison, nous répondons présent. En relation avec les architectes de la région nous construisons de l'immeuble, du bâtiment industriel, des bureaux et divers ouvrages d'extension.

Notre équipe de finition traite la réalisation des enduits de façade suivant le choix du client.

Nos équipes maîtrisent le travail de rénovation de bâtiment, création d'ouvertures, renfort de planchers, etc...

Notre vécu nous permet de maîtriser l'enveloppe financière, le délai d'exécution et la qualité de la réalisation.

**Aujourd'hui encore,
nous sommes dans l'action...**

Après la réalisation du centre Ophtalmologique à Andrézieux-Bouthéon, nous construisons un immeuble de 23 logements à Veauche, nous réhabiliterons un bâtiment pour la Fédération de la pêche à St-Just-St-Rambert, nous faisons du bâtiment industriel à Montbrison, nous construisons une maison d'architecte à St-Just-St-Rambert et bien d'autres interventions. Une dizaine de chantiers ouverts pour satisfaire notre clientèle, en permanence.

Ouverts à de nouveaux emplois, nous sommes à l'écoute de nouveaux salariés ayant compétence pour nous apporter un plus dans l'exécution de nos ouvrages.

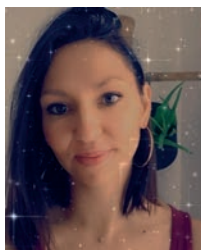
N'hésitez pas à nous découvrir sur notre site Internet : www.potelorain.fr ou mieux en prenant rendez-vous.

**Un problème, un projet de construction
nous sommes présents
pour vous aider à le résoudre.**

750, route d'Epeluy
42450 SURY-LE-COMTAL
Tél : 04 77 30 88 29
contact@potelorain.fr



LA PRÉSENCE D'UNE DOULA POUR ACCOMPAGNER LE MONDE DE LA MATERNITÉ EN DOUCEUR



Lydie, maman de deux enfants, anciennement auxiliaire de puériculture, aujourd'hui elle accompagne les femmes, les couples, principalement pendant la grossesse, l'accouchement et la période post-natale.

Mais qu'est-ce qu'une doula ?

- * Une doula est une femme aux côtés d'une autre femme, d'une future mère.
- * Pour l'accompagner émotionnellement et physiquement,
- * Être à l'écoute de ses besoins, de ses envies et de ses choix.
- * C'est une professionnelle qui a été formée et il est important de s'en assurer.

Depuis quand existe ce métier ?

Ce métier existe à travers le monde depuis l'Antiquité et en grec pourrait se traduire par « celle qui sert la mère ». Ce n'est qu'en 2011 que le mot «doula» trouve sa place dans le dictionnaire. Aujourd'hui, la présence des doulas auprès des familles est fortement appréciée en Angleterre et aux Etats-Unis pour les services qu'elles proposent et leur complémentarité avec les sages-femmes.

Une présence réconfortante dans les moments importants de la vie d'une femme

Lors d'une interruption volontaire ou médicale de grossesse, d'une grossesse arrêtée (une fausse couche), la doula est en soutien lors de ces moments douloureux.

Lors d'une grossesse, «je suis à l'écoute des questionnements et peux répondre à certaines interrogations qui n'auraient pas été abordées, par pudeur, par manque de temps lors des rendez-vous médicaux, ou parce qu'il n'est pas toujours facile de parler de certains sujets avec sa famille/ses amies. J'accompagne également les mamans alitées, qui bien souvent ressentent un fort sentiment de solitude.»

De plus, les familles pourront avoir accès à des informations afin de construire leur projet de naissance, parler de l'accouchement qu'il soit physiologique, sous péridural ou même par césarienne ainsi que du séjour à la maternité.

La doula peut aussi être présente lors de l'accouchement en accord avec les professionnels de santé s'il a lieu dans une structure.

Lors du post-partum, de nombreuses femmes ont un réel besoin de soutien. La doula est alors attentive au bien-être des mamans pendant cette période et peut-être permettre d'éviter les dépressions du post-partum mais aussi de renforcer le lien avec leur enfant.

Nous pouvons également aborder différents sujets en lien avec ce nouveau rôle (l'allaitement au sein ou au biberon, le sommeil du nouveau-né...), parler de chacune des émotions ressenties . Il est possible d'aider dans les petites tâches du quotidien, préparer un repas si vous n'avez pas eu le temps/l'énergie de le faire...

Qu'est ce qui est important pour vous Lydie ?

« Prendre soin avec bienveillance et sans jugement. Je suis présente pour informer les femmes et familles que j'accompagne et leur redonner confiance en leur capacité à devenir parents. Je ne souhaite ni les diriger, ni les inciter vers un choix en particulier que je jugerais bon pour eux. Non, je leur donne accès à des informations qui leur permettront de faire leur propre choix librement et en toute conscience. J'ajoute aussi que choisir une doula c'est une histoire de feeling, elle se choisit avec le cœur.

Il est également important de savoir que ma présence ne remplace pas le suivi médical. Je ne suis pas sage-femme. Je suis profondément reconnaissante de leur métier et les soutiens. Notre travail est complémentaire.

Pour vous entourer, quel que soit votre besoin, je me déplace sur rdv à votre domicile et ce, dans la région.

Si vous cherchez une professionnelle compétente pour vous accompagner près de chez vous et souhaitez échanger davantage, contactez-moi.

Contact : Lydie 07.67.78.39.33

Site : <https://lydiedoula.wixsite.com/monsie>

GREE'NAIL

Je suis prothésiste ongulaire qualifiée depuis fin 2021 et j'ai créé mon salon à ongles à Sury-le-Comtal : Gree'Nail.

Je mets mon savoir faire et ma perception artistique à votre disposition pour embellir vos mains et vos pieds.

Vous pouvez retrouver mes réalisations sur ma page Instagram @Gree'Nail42.

Si besoin vous pouvez me téléphoner pour échanger sur vos interrogations et vos envies et pour la prise d'un rendez-vous.



Sophrologue Réflexologue Thérapeute

Consultations en cabinet
06 78 46 18 45
Uniquement sur RDV



STÉPHANIE BARTOLOMEU

Thérapeute & Formatrice en Sophrologie

stephaniebartolomeu@gmail.com

sur rdv : 06 11 86 10 80

1 chemin des Chaussy - 42450 Sury-le-Comtal

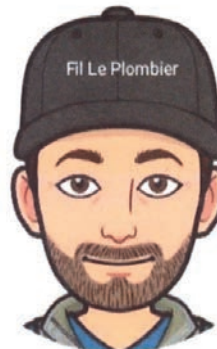
La sérénité et le confort s'installent chez vous !!!



- Photovoltaïque
- Pompe à chaleur
- Poêle à granule
- Plomberie
- Climatisation
- Ventilation
- Filtration piscine

06.37.50.36.14

Naturel-energies.fr



SARL DA ROCHA

Plombier Chauffagiste

75 route de St Cyprien
42450 Sury-le-comtal

0625900563
0681801811

Travaux neufs et rénovations
Entretiens et dépannages

TAXI FOURNEL

04 77 30 86 48

SURY-LE-COMTAL

Toutes distances 24h/24 - 7j/7

Transport médical assis conventionné
(aide à la marche et aux formalités administratives)

Aéroport - gare

ELECTRICITE Jean-françois Beautez GENERALE

neuf & rénovation
chauffage électrique
interphone

Tél. 04 77 30 61 17

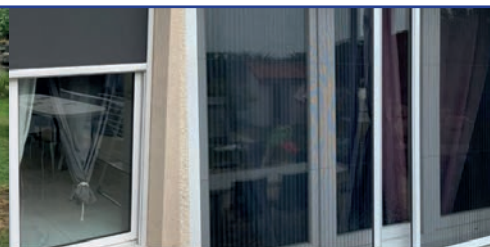
2, allée des iris 42450 SURY LE COMTAL

TRAVAUX PUBLICS

REHABILITATION
AEP/ASAINISSEMENT
BT/MT/TELECOM
FONCAGE/GENIE CIVIL

Entreprises certifiées
ISO 9001:2015

Des Hommes, Un Savoir Faire, Une PME



- Vente et pose d'abris de piscine (sur mesure)
- Réparation, entretien et nettoyage d'abri de piscine
- Vente et pose de motorisation d'abri de piscine
- Vente et pose de pergolas toile en PVC armée rétractable (sur mesure)
- Vente et pose de pergola bioclimatique orientable et rétractable (sur mesure)
- Vente et pose de moustiquaires (sur mesure)

devis gratuit

06 12 14 31 44 / 09 51 39 85 74

contact@abrisecure-piscine.fr

www.abrisecure-piscine.fr

à SURY-LE-COMTAL



Libérer ses émotions...

... pour Vivre !

Aurore Mélusine Tracol

Praticienne Hypnose SAJECE

hypnose@auroretracol.fr

06.01.76.84.84



HYPNOSE SAJECE



www.auroretracol.fr

STOP • NUISIBLES

Destruction guêpes/frelons
Elagage d'arbres / Taille de haies



06 23 56 02 10

07 62 83 02 13

multiservicesnettoyages42@gmail.com

Amandine Barlet

Sophrologue

06 37 17 62 30

a.barlet@liberte-sens.com



247 chemin de Fontalun - 42450 Sury-le-Comtal

www.liberte-sens.com

Accompagnement pour retrouver bien-être et sérénité

Confiance en soi - Quête de sens

Gestion du stress, des peurs et des émotions

Epuisement physique et mental - Gestion des pulsions et des addictions

Préparation mentale

Spécialisation pré & post natalité



LibertéSens

Révélez votre potentiel humain

06 18 81 44 37

cesar@maison16.com / www.maison16.com



MAISON 16



BRS Plomberie
Installateur Thermique & Sanitaire

Dépannage 7j / 7

1009 Route des Chaux
42450 SURY-LE-COMTAL

06 70 38 64 58

brsplomberie@gmail.com

SURY-LE-COMTAL NOUVEAU CONCEPT

RESTAURANT **R&G** GAMBETTA

Pizzas



Pide



Tacos



Kebab



Sandwichs



Hamburgers



Salades



sur place ou à emporter

VENDREDI, SAMEDI, DIMANCHE :
LIVRAISON GRATUITE À PARTIR DE 20€ D'ACHAT

du Mardi au Samedi de 11h30 à 15h et de 18h à 22h

le Dimanche de 18h à 22h - fermé le Lundi

BROUILLOUX MÉTALLERIE

Acier - Inox - Alu

Fabrication et pose de portails, gardes-corps, toutes structures métalliques...

06 68 36 80 78

s.brouilloux@laposte.net

251, route des Monts
42450 Sury-le-Comtal



GARAGE *EXPERT*
DOUTRE

04 77 30 67 07
garagedoutre@hotmail.com

Réparations et entretiens automobiles
toutes marques

129 rue du 11 novembre
42450 SURY-LE-COMTAL



SUPER U

SURY LE COMTAL - 04 77 30 01 73
OUVERT LE DIMANCHE MATIN DE 9H À 12H30



Netto
Sury-le-Comtal

DU LUNDI AU SAMEDI
DE 8H30 À 19H30

LE DIMANCHE MATIN
DE 9H00 À 12H30



04 77 37 98 68

www.netto.fr



24H/24H



amazon
locker



Photomaton

Michel Aubert
Artisan



Electricité
générale

Installation électricité neuve,
rénovation, dépannage
Installation interphone,
motorisation de portail

michelaubert52@sfr.fr

06 85 66 33 08

86 Ch. de l'Ancienne Fontaine - 42450 SURY-LE-COMTAL



GARAGE BARCET

Station service ELAN 24h/24 - Carburant additive
Carte Total GR accepté - Lavage véhicules 24h/24



04 77 30 81 21

SURY-LE-COMTAL



Vente Voitures Neuves et Occasions toutes marques
Echange ou réparation de pare-brise
Réparations toutes marques

VENDU PAR **effiCity**
.com



MARLYNE
ERBELDING
CONSULTANT INDÉPENDANT

06 38 44 21 93

EXPERTE À SURY-LE-COMTAL

Agence Jaspe
Immobilier et design d'espace

Transaction - Location - Gestion

Votre contact Suryquois : Mathieu **POUILLY**

Tel : 06 77 82 77 01

Mail : mpouilly@agence-jaspe.fr

www.agence-jaspe.fr

ESTIMATION GRATUITE

EURL DAMIEN MARTIN
Plomberie - Chauffage

7 Bd Jean Moulin
42 450 Sury Le Comtal
Tél. 06.19.15.62.02
damien.martin42@gmail.com



POTEL ORAIN
MAÇONNERIE GÉNÉRALE

04 77 30 88 29
www.potelorain.fr

MAISONS PARTICULIÈRES
BÂTIMENTS COLLECTIFS
ENDUIT DE FAÇADES
RÉNOVATION D'HABITAT

L'Entreprise de vos Projets

Brugas
AMBULANCE TAXI VSL

04 77 02 01 25